

Communiqué de presse

Morges, le 30 mai 2017

115^{ème} Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA

Les actionnaires ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration

La 115^{ème} Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA s'est tenue ce jour. Les actionnaires présents ont notamment approuvé le rapport annuel, les comptes 2016 et la distribution d'un dividende de CHF 36.- par action. Par leurs allocutions, le président du Conseil d'administration et le directeur général ont souligné les bons résultats financiers enregistrés par le Groupe ainsi que ses fortes ambitions dans les domaines des services énergétiques, de la production renouvelable et des technologies intelligentes.

C'est au Théâtre de Beausobre, à Morges, que Romande Energie Holding SA recevait ce jour ses actionnaires et partenaires pour sa 115ème Assemblée générale ordinaire. Les 83 actionnaires présents, représentant 74.36% du capital-actions, ont procédé à l'approbation du rapport de gestion, des comptes annuels et consolidés 2016 ainsi que de la rémunération des administrateurs et de la direction du Groupe avant de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction générale.

Le dividende passe de CHF 33.- à CHF 36.-

Le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée générale le versement d'un dividende ordinaire de CHF 36.- par action, en hausse de CHF 3.- (+9%), soit une évolution en ligne avec la solidité financière et les bons résultats enregistrés par Romande Energie en 2016. L'Assemblée ayant approuvé cette proposition, et compte tenu des actions en circulation, le montant total des dividendes versés s'élèvera à CH 37.1 millions.

Elina Leimgruber intègre le Conseil d'administration

Les actionnaires présents ou représentés ont procédé à la réélection, pour un mandat d'un an, de Madame Anne Bobillier et de Messieurs Wolfgang Martz, Christian Budry, Bernard Grobéty et Jean-Jacques Miauton en tant qu'administrateurs.

L'Assemblée générale a également pris acte de la désignation, par le Conseil d'Etat vaudois, de Madame Elina Leimgruber, syndique de Vevey, en tant que représentante des communes vaudoises au sein du Conseil d'administration de Romande Energie Holding. Elle succède dès ce jour à Monsieur Laurent Ballif qui y était entré en 2007.

Les actionnaires ont ensuite procédé à la réélection de Me Guy Mustaki en qualité de président du Conseil d'administration, pour un mandat d'un an, avant d'élire Madame Elina Leimgruber et de réélire Messieurs Wolfgang Martz, Jean-Yves Pidoux et Laurent Balsiger en tant que membres du Comité Nominations et Rémunération, également pour un mandat d'un an. Enfin, Deloitte SA a été réélu en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2017 et Me Gabriel Cottier, notaire à Lausanne, désigné comme représentant indépendant pour un mandat d'un an.

Stratégie énergétique 2050 et technologies intelligentes

Dans son allocution, Maître Guy Mustaki, président du Conseil d'administration, s'est réjoui de l'issue positive de la votation sur la stratégie énergétique 2050. Et de souligner : «Pour construire le futur énergétique de notre pays, production renouvelable et efficience énergétique sont résolument complémentaires, une vision que Romande Energie traduit par ses projets de centrales et ses prestations dans le domaine des services énergétiques. Des activités qui sont porteuses de valeur à long terme pour notre Groupe.»

Pour sa part, Monsieur Pierre-Alain Urech, directeur général, s'est enthousiasmé quant aux opportunités de développement pour Romande Energie offertes par la sphère des technologies énergétiques intelligentes (Smart Energy). «L'évaluation de solutions de gestion intelligente de l'habitation au sein de notre Smart Lab, tout comme le test grandeur nature d'un réseau intelligent (Smart Grid) prévu sur nos infrastructures de distribution, vont nous permettre de définir une gamme de services à haute valeur ajoutée pour nos clients», a-t-il précisé.

Notes à la rédaction

Votes de l'AG 2017

Les résultats détaillés des votes seront publiés sur le site internet <u>www.romande-energie.ch</u> le 31 mai 2017.

Assemblée générale ordinaire 2018

Mardi 29 mai 2018, au Théâtre de Beausobre, à Morges.

Contact

Karin Devalte

Responsable de la communication

Tél. fixe: 021 802 95 67 Mobile: 079 386 47 67

Courriel: karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la production, la distribution et la commercialisation d'énergie ainsi que les services énergétiques.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficience énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur : www.romande-energie.ch